

Plan de Développement

Ligue d'Athlétisme d'Occitanie

2018-2024

La ligue d'athlétisme d'Occitanie aura pour ambition au cours des années à venir de rassembler leurs forces et faiblesses pour que l'athlétisme progresse sur l'ensemble du territoire.

L'objectif sur la période sera l'augmentation du nombre de licenciés avec comme objectif d'atteindre les 28 000 licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme en veillant à la fidélisation et à la couverture territoriale.

De nombreuses actions seront mises en place et se répartiront autour des 4 grands secteurs d'activités :

1. L'athlétisme sur piste et la pratique du haut niveau
2. L'athlétisme des Jeunes
3. Le Running
4. L'athlétisme Forme et Santé

Pour l'ensemble des 4 secteurs, nous retrouverons 3 leviers transversaux :

1. La formation
2. La structuration des clubs
3. L'animation territoriale

1. L'athlétisme sur piste et la pratique du haut niveau

2 objectifs principaux sont retenus pour ce secteur :

- La fidélisation de nos pratiquants
- Améliorer le rang sportif de la Ligue en France

1.1. La Formation

Nous considérons que pour participer à la fidélisation des athlètes au sein des clubs, nous devons proposer des formations d'entraîneurs initiales et continues.

Les formations initiales devront répondre à plusieurs contraintes :

- Etre accessible au plus grand nombre (tarif raisonnable, décentralisées...)
- Couvrir l'ensemble des formations d'entraîneurs 1^{er} degré (sprint/haies, sauts, lancers, demi-fond/marche, épreuves combinées)
- Proposer les formations d'entraîneurs 2^{ème} degré (une rotation pluriannuelle des familles proposées peut permettre d'atteindre un nombre de candidats suffisamment conséquent pour la mise en place d'une telle formation)

Les formations continues devront permettre aux entraîneurs déjà formés de se recycler, de se maintenir informés des évolutions liées à l'entraînement, ou à l'environnement de l'entraînement (diététique, récupération, soins...) ; voire d'être tentés par les formations initiales de niveau supérieur (2^{ème} degré spécialiste).

Afin que les clubs soient structurés et organisés, il est essentiel de les accompagner à mettre en place au sein de leur structure un projet de club. Pour cela, les formations de dirigeants sont nécessaires et nous devons veiller à ce qu'un maximum de clubs y participent.

1.2. Des organisations régionales de qualité sur l'ensemble du territoire

Il est important que les compétitions soient organisées dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, la ligue devra s'assurer que les postes clés (chronométrage, secrétariat informatique, juge arbitre, starters soient pourvus pour toutes compétitions régionales).

En relation avec la Commission des Officiels Techniques et la Commission Sportive d'Organisation, un travail sera effectué pour s'assurer qu'un nombre suffisant d'officiels seront présents pour chaque compétition régionale.

Le calendrier régional estival sur piste sera composé :

- Des championnats régionaux individuels (Cadets à Séniors, Benjamins et Minimes (individuels et épreuves multiples), Masters)
- De meetings régionaux qui composeront un Circuit Régional de Meetings (12 à 16 meetings). Ce circuit récompensera les meilleurs athlètes
- Des championnats régionaux de Clubs

Pour la saison hivernale, il sera organisé un championnat régional individuel en salle (Minimes, Cadets à Séniors, Masters) et un championnat régional de Lancers Longs.

Néanmoins, une organisation de qualité nécessite des équipements de qualité, et la réalisation d'une grande salle couverte d'athlétisme reste une priorité pour le territoire de la grande Ligue pour y organiser des compétitions en salle digne d'un territoire comptant 25000 licenciés.

Plan de Performance Territorial

Ligue d'Athlétisme d'Occitanie

2018-2024

1. Promotion du Sport pour le plus grand nombre

a. Augmenter le nombre de licenciés au travers de nouvelles pratiques et du hors stade

- Augmenter les effectifs par une offre variée de pratiques accessible à toutes et tous
- Améliorer la qualité des prestations dans les clubs pour attirer, capter et fidéliser ces nouveaux publics
- Amener les non-licenciés hors stade à rejoindre les clubs

Sensibiliser les clubs et publics cibles :

Présence de la ligue sur des événements identifiés dont les journées de la forme, événements running, courses sur route, trail...

Accompagner les clubs susceptibles de se lancer dans le Baby Athlé

Créer un réseau de clubs : échanges de bonne pratique, perspectives à court terme

Assurer l'encadrement des pratiques suivantes : Marche nordique, Running... mais aussi Baby Athlé

Communiquer sur la plus-value apportée par un club sur le secteur HS : présence sur les organisations, mise en place d'actions faisant apparaître notre savoir-faire (tests VMA + conseils, proposer des séances ouvertes sur l'échauffement, la préparation physique complémentaire ou prophylactique, les séances de récupération...)

b. Renforcer la présence de l'athlétisme sur l'ensemble du territoire

- Créer de nouveaux lieux de pratique dans les zones « blanches » (QPV et ZRR) du territoire de la ligue en utilisant toute la palette (type de pratique) de l'athlétisme

Repérer avec l'aide des CD, les territoires vierges qui présenteraient un potentiel à ce jour non exploité (écoles et collèges actifs, faible présence associative concurrentielle...), organiser la tournée des sites identifiés

Exploitation des outils existants : mini-stade, des outils Anim'Cross et Anim'Athlé, la demande MN, accompagnement running...

A terme, créer des clubs ou sous sections locales

2. Développement du sport de haut niveau

a. Action de repérage des athlètes « athlé 2028 »

- Accompagner les clubs dans la mise en place du nouveau programme « Pass'Athlé » de formation des jeunes athlètes ;
- Evaluer les performances réalisées par les U16 en compétition tout en corrélant ces résultats avec la validation des maîtrises techniques et des tests physiques ;
- Faire le lien avec les actions nationales.

b. Accompagner les athlètes « espoirs, athlé 2024 »

- Regroupements collectifs d'athlètes autour d'actions d'entraînement et d'encadrement technique individualisées ;
- Des actions de suivi dans le prolongement du travail effectué en club. Interventions dans les clubs, suivi scolaire et universitaire, suivi médical et paramédical.

c. Pôles Espoirs pré-BAC (structures permanentes d'entraînement assurant la gestion globale et quotidienne de la vie de l'athlète)

d. Les structures permettant l'accueil d'athlètes de haut niveau

- Centre national d'entraînement de spécialité Hauteur Longueur (CREPS de Toulouse)
- Centre national d'entraînement de spécialité d'Epreuves Combinées (CREPS de Montpellier)
- Antenne du Pôle National de Préparation Olympique de préparation en altitude à Font-Romeu
- Centre national d'entraînement en territoire (post-bac) CREPS de Toulouse en sauts, ½ fond, lancers et sprint
- Centre national d'entraînement en territoire (post-bac) CREPS de Montpellier en sauts, ½ fond, haies et sprint
- Pole espoir (pré-bac) CREPS Toulouse en ½ fond, sauts, lancers, sprint
- Centres régionaux d'entraînements

3. Prévention par le sport et protection des sportifs

a. Renforcement des valeurs de l'Athlétisme en renforçant l'éthique et en soutenant la santé

- Informer nos publics (dirigeants, officiels et entraîneurs...)
- Tout regroupement ou toutes formation font l'œuvre d'une information ou d'un échange
- Bilan médical des athlètes en structure et information dopage

b. Promouvoir le sport comme facteur de santé publique

- Informer nos publics (dirigeants, officiels et entraîneurs...)
- Informer les publics non licenciés sur les lieux de pratiques « libre » ou sur les compétitions de masse
- Colloques sport et santé

4. Promotion des métiers de sports

a. Organiser des formations décentralisées pour réduire les temps de déplacement de chacun.

b. Rendre possible les formations en e-learning, au moins en partie

c. Proposer l'ensemble des formations d'entraîneurs du 1^{er} et 2^{ème} degré sur le territoire régional

1.3. Suivi Régional, Equipe Technique Régionale, Accès au Haut Niveau

Afin d'aider les athlètes des catégories Minimes à Séniors à atteindre le Haut Niveau, la Ligue organisera un suivi sportif en proposant des rassemblements et des stages de perfectionnement.

Les Pôles Espoirs et CNE à Toulouse et Montpellier permettront l'accueil d'athlètes de Haut Niveau et seront complétés par des centres régionaux d'entraînement qui couvriront le territoire régional.

2. L'athlétisme des Jeunes

2 objectifs principaux sont retenus pour ce secteur :

- Attirer toujours plus de jeunes dans nos clubs
- Fidéliser toujours plus de jeunes

2.1. La Formation

La formation est un levier primordial pour permettre l'accueil de nouveaux adhérents dans les clubs. En effet, afin d'accueillir un nombre plus important de jeunes athlètes dans les clubs, ces derniers doivent former de nouveaux entraîneurs.

Les formations d'entraîneurs 1^{er} degré (Baby Athlé, U12...) seront proposées. Une attention particulière sera émise pour la nouvelle formation Baby Athlé, car cette catégorie d'âge est une cible importante pour notre objectif d'attirer de nouveaux pratiquants.

Dans le cadre de la formation continue, la Ligue sera le relais de toutes les informations fédérales concernant la pratique chez les jeunes.

2.2. La Promotion de l'athlétisme par le Kid Stadium Tour

Création d'une animation autour d'un mini stade transportable (Kid Stadium) afin de promouvoir l'athlétisme auprès d'un jeune public. L'objectif est d'amener de nouveaux jeunes vers les clubs FFA. Cette activité se déroulera en relation avec les services enfance jeunesse des collectivités et se déroulerait l'été sous forme d'un tour estival ou lors de manifestations événementielles.

2.3. L'utilisation du Kid's Athlé dans les clubs et les Comités Départementaux

Favoriser les rencontres entre jeunes des écoles d'athlétisme des clubs par des animations codifiées utilisant un matériel pédagogique adapté. Mise en avant du programme Pass' Athlé.

2.4. Adaptation régionale au nouveau référentiel sportif/programme annuel spécifique aux moins de 16 ans

2.5. Fidélisation des BE MI : création du Challenge Défi Esprit Club

3. Le Running

L'objectif principal retenu pour ce secteur : attirer les pratiquants occasionnels de course à pied vers les clubs FFA.

3.1. La formation d'entraîneurs Hors Stade

De très nombreux sportifs pratiquent la course à pied, nous devons donc amener nos clubs à apporter un réel service au futur licencié.

Des formations d'entraîneurs Hors Stade (1^{er} degré) seront organisées sur le territoire régional afin que nos clubs aient matière à encadrer ces nouveaux licenciés.

3.2. Développer les courses à Label

Afin d'améliorer la qualité des organisations Hors Stade, nous souhaitons inciter les organisateurs à organiser des courses à Label, permettant d'intégrer ces organisations dans leur projet club.

3.3. La formation d'officiels Hors Stade et de Classeurs

Afin d'organiser un nombre plus important de courses à Label, il est nécessaire d'avoir un nombre plus important d'officiels Hors Stade, aussi, nous devons proposer des formations d'officiels Hors Stade sur le territoire régional. Le développement des classeurs permettra l'identification des participants aux différentes courses, afin que ces derniers retrouvent l'ensemble de leurs performances sur le site dédié au running de la FFA.

3.4. Accompagner le développement des courses à obstacles

Répondre à la demande des clubs qui souhaitent organiser de nouvelles manifestations, notamment des courses à thèmes, ou des courses à obstacles.

4. L'athlétisme Forme et Santé

L'objectif principal retenu pour ce secteur : recruter de nouveaux pratiquants et favoriser le sport en famille.

4.1. Développement de la Marche Nordique

Mise en place d'une formation d'entraîneur 1^{er} degré Marche Nordique et promotion de la formation Coach Athlé Santé. Participation à la structuration des clubs en les incitant à créer des sections de marche nordique et à faire la promotion de l'activité lors de la journée nationale de la Marche Nordique.

4.2. Inciter les clubs à accueillir des publics issus du sport sur ordonnance

4.3. Accompagnement des territoires ruraux pour le développement des pratiques Santé Loisirs

Travailler conjointement avec les organismes concepteur de voie verte ou de parcours nature.

4.4. Organiser des rencontres de la Forme

Aider les clubs à créer des partenariats avec les entreprises, afin de proposer aux salariés une pratique sportive régulière.